



« Accompagnement de collectifs de producteurs ou de porteurs de projet »

cycle de 3 jours d'initiation

Formation-action

Dates, Durée et Horaires : **3 - 4 et 5 Novembre 2021 soit 21h00**
de 10h00 à 18h00 (le 3/11), de 9h30 à 17h30 (les 4 et 5/11)

Lieu de la formation : Grande salle de la Confédération paysanne, 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation : 21 heures

Organisme de formation : Fadear
n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A
n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193
Référéncé au Datadock : n° 0014250



Prérequis : Aucun

Public

Tous conseiller_e_s, animateurs_trices, agents de développement ayant l'expérience d'intervention dans des collectifs agricoles. Ces conseillers doivent être sensibles aux aspects relationnels et ouverts à s'interroger sur leur propre comportement en relation avec les groupes.

Contexte

Dans le cadre d'accompagnement de groupes de producteurs_trices ou de porteurs de projet qui souhaitent s'installer à plusieurs, les animateurs_trices sont confronté_e_s à des questions spécifiques autour du collectif (gestion de travail de groupe, relation humaine, définition d'objectifs commun,...) auxquels ils ne savent pas répondre. Ils sont également amenés à accompagner individuellement et collectivement ces producteurs ou porteurs de projet.

L'objectif de cette formation est donc de **s'initier à l'accompagnement de collectifs** en comprenant le fonctionnement d'un collectif et en cernant la posture de l'accompagnateur pour mieux répondre à la demande de ces profils.

Objectifs

Prendre en compte, de manière appropriée, les aspects relationnels dans les projets collectifs :

- **Identifier quelques facteurs de cohésion dans un groupe**
- **S'interroger sur sa pratique**
- **Définir la limite** de sa propre intervention dans le champ relationnel : *quelle est ma compétence, où commence ma mission ? où dois-je m'arrêter ?*
- **S'approprier quelques outils** simples d'accompagnement de collectifs en phase de constitution

Intervenante extérieure

Virginie ROUSSELIN, consultante-formatrice, animatrice de l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe), spécialisée en accompagnement et médiation dans les groupes agricoles.

Animation : Julien MELOU, animateur salarié FADEAR, responsable Formation depuis 10 ans.

Déroulement

Action de formation sur 3 jours. Ce programme est à titre indicatif et sujet à modification en fonction des besoins et de la dynamique du groupe

1er jour : Quelques principes de bon fonctionnement d'un collectif

- Ce que nous en dit notre expérience
- **Éclairages** sur la dynamique de groupe, les facteurs de cohésion, les sources de dysfonctionnement

2ème jour : Comment favoriser ce bon fonctionnement ?

- Rôle de l'accompagnateur_trice
- Conditions d'accompagnement
- Quelques outils simples en phase de démarrage

3ème jour : ces 2 premiers jours seront complétés par une 3ème journée de formation consécutive. Éventuellement sur la question de la « gestion des problèmes de collectifs » ou être adaptée en fonction des attentes. Son contenu sera calé prochainement, suivant les attentes des stagiaires.

A l'issue de la formation :

- Evaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences à travers un questionnaire et une autoévaluation.

Méthode

La formatrice, **Virginie Rousselin**, s'appuie sur un cadre de référence théorique constitué principalement de :

- l'Ecoute Active, dans la théorie de la Non Directivité de Carl Rogers,
- la Communication Non Violente de Marshall Rosenberg,
- l'Analyse Transactionnelle qui est à la fois une philosophie humaniste fondée sur l'égalité dans les relations, une théorie de la personnalité et des organisations et une méthodologie d'intervention. Notamment la Théorie des Organisations d'Eric Berne

Prise en compte des attentes des participant_e_s :

Apports théoriques et réponses aux questions des participants. Travail en binôme et en groupe

Modalités générales et frais liés à la formation

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.
- Repas du midi sur le lieu de formation pris en charge par la FADEAR, inclus dans le coût de la formation ci-dessous.

Coût formation pour les salarié.e.s : **210 € par stagiaire et par jour**; soit un **coût total de 630 € pour le suivi de la formation de 21 heures en présentiel/stagiaire**, soit un coût stagiaire à l'heure de 30 € (trente euros) / heure / stagiaire à l'ordre de la FADEAR, possibilité de prise en charge partielle par votre fonds OPCO, dans la limite de ces conditions.

On vous remettra tous les documents nécessaires pour les démarches auprès de votre fonds de formation pour que vous puissiez bénéficier d'une prise en charge.

Attestation de formation : Une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation

Inscription & Contact :

Julien Melou, animateur FADEAR (jmelou@fadear.org // 01 43 63 41 50)

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation

« Accompagnement de collectifs de producteurs_trices ou de porteurs de projet »

(progr. n° A) à Bagnolet – salle Confédération paysanne - les **3 - 4 et 5 Novembre 2021**

Nom Prénom :

Structure :

Adresse complète :

Tel :

Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMMENT SE RENDRE À LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE?

COMMENT?

METRO

- 9 ROBESPIERRE
OU
- 3 GALLIENI

BUS

- 192 RÉPUBLIQUE
➔ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :

Prendre le Métro 5, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :

Prendre le Métro 5, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :

Prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :

Prendre le Métro 1, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le Métro 9, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :

Prendre le Métro 6, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le Métro 9, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

CONTACTS



Confédération Paysanne
Syndicat pour les agriculteurs paysans et les citoyens du monde

104 Rue Robespierre,
93170 Bagnolez
Tél : +33 1 43 62 04 04
Mél : contact@confederationpaysanne.fr

OÙ?

